

DIPLÔME :
MENTION :
PARCOURS :
SEMESTRE :
RESPONSABLE PEDAGOGIE :

LICENCE 1 Accès Santé
Droit
 1
Vincent BOYER



CREDITS ECTS	COEFF UE	Intitulé UE	Code matière (Apogée)	Matières	Nombre d'heures		Modalités de contrôle	Coefficient	Modalités de contrôle	Coefficient	Remarque
					CM	TD					
							SESSION 1		SESSION 2		
5,00	1,50	UE 1		Droit civil des personnes dont accompagnement disciplinaire	36,00	15,00	CC + CT (écrit 3h)		CT : écrit 3h		
5,00	1,50	UE 2		Droit constitutionnel 1 dont accompagnement disciplinaire	36,00	15,00	CC + CT (écrit 3h)		CT : écrit 3h		
5,00	1,50	UE 3		Histoire des institutions 1 dont accompagnement disciplinaire	36,00	Sans TD	CT Ecrit 1h		CT Ecrit 1h		
5,00	1,50	UE 4		Introduction au droit	21,00		CTA : écrit 1h	0,75	CT : écrit 1h	0,75	
				Institutions juridictionnelles	21,00		CT : écrit 1h	0,75	CT : écrit 1h	0,75	
5,00	1,00	UE 5		Licence Accès Santé	50,00		Voir modalités de contrôle des connaissances de Rennes 1				
5,00	1,00	UE 6		Anglais		18,00	Contrôle continu (coef 0,6) CT Ecrit 2 h (coef 0,4)	0,50	CT Ecrit 1 h	0,50	
				Formation à la recherche documentaire	1,00						
				AO*	18,00		Voir modalités spécifiques des AO	0,50			
30,00	8,00										
Volume horaire du semestre : (heures présentiel étudiant)					219,00	48,00					
Total présentiel étudiant :					267,00						

* Pour les étudiants soumis au dispositif d'accompagnement « Oui Si », l'AO est remplacée par les séances de méthodologie universitaire et de culture générale.

Session 2 : Dans les matières composées de deux notes (une de contrôle continu et une de contrôle terminal), la note obtenue lors de la seconde session remplace autant que nécessaire celle(s) de la première session inférieure(s) à 10. De ce fait, la note supérieure à 10 en session 1 est donc conservée dans le calcul pour la moyenne de session 2.

DIPLÔME :
MENTION :
PARCOURS :
SEMESTRE :
RESPONSABLE PEDAGOGIQUE :

LICENCE 1 Accès Santé
Droit
 2
Vincent BOYER



CREDITS ECTS	COEFF UE	Intitulé UE	Code matière (Apogée)	Matières	Nombre d'heures		Modalités de contrôle	Coefficient	Modalités de contrôle	Coefficient	Remarque
					CM	TD	SESSION 1		SESSION 2		
5,00	1,50	UE 1		Droit civil de la famille dont accompagnement disciplinaire	36,00	15,00	CC + CT (écrit 3h)		CT : écrit 3h		
5,00	1,50	UE 2		Droit constitutionnel 2 dont accompagnement disciplinaire	36,00	15,00	CC + CT (écrit 3h)		CT : écrit 3h		
5,00	1,50	UE 3		Histoire des institutions 2 dont accompagnement disciplinaire	36,00	Sans TD	CT Ecrit 1h		CT Ecrit 1h		
5,00	1,50	UE 4		Organisations internationales et européennes	21,00		CT (écrit 1h)	0,75	CT (écrit 1h)	0,75	
				Institutions administratives	21,00		CT (écrit 1h)	0,75	CT (écrit 1h)	0,75	
5,00	1,00	UE5		Licence Accès Santé	50,00		Voir modalités de contrôle des connaissances de Rennes 1				
5,00	1,00	UE 6		Anglais		18,00	Contrôle continu (coef 0,6) CT Ecrit 2 h (coef 0,4)	0,50	CT Ecrit 1 h	0,50	
				Formation à la recherche documentaire	1,00		Non évalué				
				AO*	18,00		Voir modalités spécifiques des AO	0,50			

30,00 8,00

Volume horaire du semestre : (heures présentiel étudiant)	219,00	48,00
Total présentiel étudiant :	267,00	

Session 2 : Dans les matières composées de deux notes (une de contrôle continu et une de contrôle terminal), la note obtenue lors de la seconde session remplace autant que nécessaire celle(s) de la première session inférieure(s) à 10. De ce